

La formation s'adresse aux professionnels désireux d'acquérir des connaissances spécifiques dans le domaine de l'accompagnement des personnes déficientes visuelles.

- **Secteur de la santé :** orthoptiste, opticien, ergothérapeute, psychologue, psychomotricien, orthophoniste, kinésithérapeute, infirmier, aide-soignant, assistant social, orthopédagogue...
- **Secteur de l'éducation :** enseignants, éducateurs ...
- **Membres de la "société civile" :** agent d'accueil, médiateur culturel, architecte-urbaniste, policier...
- **Personnes déjà actives** auprès de personnes aveugles ou malvoyantes: éducateur de chien guide, transcripteur en braille/adaptateur de supports, accompagnateur scolaire, instructeur de mobilité... qui souhaitent bénéficier d'un socle de connaissances théoriques en complément de leur expérience pratique.



COMMENT S'INSCRIRE ?

Le candidat doit introduire un court dossier d'admission. Celui-ci doit être envoyé au Service Formation Continue :

- ▶ **Par e-mail :** formation.continue@umons.ac.be
- ▶ **par voie postale :** Service Formation Continue, Avenue Frère Orban 9, 7000 Mons

LE DOSSIER D'ADMISSION COMPREND :

le formulaire d'admission, une copie du document d'identité, une lettre de motivation, une copie de(s) diplôme(s), les attestations relatives aux formations complémentaires suivies



Voir informations détaillées sur le site de l'UMONS

EN PRATIQUE

Droits d'inscription : 200€ ttc

Conditions d'admission : Être détenteur, a minima, d'un Bachelier. Le jury peut cependant accorder des dérogations motivées à cette règle sur base d'une analyse par la valorisation de l'expérience (VAE).

RESPONSABLE ACADÉMIQUE :

- Romina Rinaldi, cheffe du Service d'Orthopédagogie Clinique

INTERVENANTS (LES AMIS DES AVEUGLES)

- Stéphanie Demartin, directrice du pôle Autonomie & Inclusion
- Fanny Depasse, médecin ophtalmologue spécialisée en revalidation, et ses collègues
- Domenica Butera, directrice de l'entreprise de travail adapté *Les Ateliers de Mons*
- Leslie Bournonville, psychomotricienne
- Mélissa Leroy, instructrice en locomotion
- Sophie Hamaide, ergothérapeute
- Florence Terrier, ergothérapeute
- Chamseddoha El Mahboub, orthoptiste

INTERVENANTS (UMONS)

- Chloé Croes, formatrice et chargée de formation (Fondation SUSA-UMONS)
- Thierry Dutoit, professeur ordinaire à la FPMs
- Dominique Cazzaro, architecte et chargée de cours

INTERVENANTS EXTERNES

- Pascale Trussart, accompagnatrice scolaire (EqIa)
- Anne Vanheesbeke, médecin ophtalmologue
- Charles-Eric Clesse, Magistrat et professeur de Droit
- Chloé Descamps, instructrice en locomotion
- Alionka Bostan, médecin cheffe de clinique neurologie et réadaptation
- Charlotte Louche, coordinatrice générale IMP René Thône à La Louvière
- Coralie Vandevenne, chargée de mission Interreg FWVI
- Perrine Suinen, psychologue

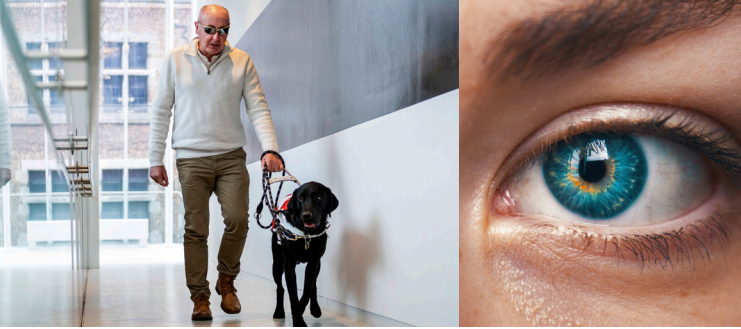
PLUS D'INFOS :

- **Service Formation Continue** +32 (0)65/37 37 12-14 ou 55 20 80 - formation.continue@umons.ac.be
- **Service d'Orthopédagogie Clinique**
Place du Parc 18, 7000 Mons
 - ▶ Romina Rinaldi, cheffe de Service : romina.rinaldi@umons.ac.be - +32(0)65/55 20 90
 - ▶ Chloé Croes, formatrice et assistante de recherche : chloé.croes@umons.ac.be - +32(0)65/37 37 64

EN SEPTEMBRE 2025

CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ EN BASSE VISION





Le Certificat d'Université en basse vision, organisé conjointement par l'UMONS et l'association Les Amis des Aveugles et Malvoyants, propose des modules riches et variés, adaptés à la multi-disciplinarité des professionnels œuvrant dans le domaine de la déficience visuelle ou désireux de s'y investir.

Ils sont composés d'informations probantes, théoriques et pratiques, permettant aux participants de mieux comprendre la basse vision pour mieux accompagner les personnes mal ou non-voyantes.

PLANIFICATION

La formation

- ▶ Séance d'accueil, le mardi 09/09 de 18h à 19h30
- ▶ Début des cours le mardi 16 septembre

Cours une semaine sur deux les mardis et jeudis de 18h à 21h et approximativement un samedi par mois de 9h à 12h

Le Programme

- ▶ 123h de cours
- ▶ 24h de stage
- ▶ Participation au symposium annuel d'octobre
- ▶ Une évaluation intégrée en première et/ou seconde session

L'organisation

- ▶ Par défaut, les cours se donnent en modalité hybride (présentiel dans les locaux de l'UMONS et via Teams). Toutefois, pour des raisons pédagogiques ou d'organisation, certains cours peuvent être organisés uniquement en présentiel ou uniquement à distance.

Cette certification universitaire est rendue possible grâce au soutien de l'asbl Les Amis des Aveugles & Malvoyants.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Certificat d'Université en basse vision a pour objectifs de fournir aux différents (futurs) professionnels :

- un socle de connaissances théoriques et pratiques unificatrices et partagées ;
- l'opportunité de développer des savoirs, savoir-faire et savoir-être leur permettant d'affiner leurs pratiques d'accompagnement des personnes présentant une déficience visuelle.

PROGRAMME DE LA FORMATION

CONTENU	H	Crédit
UE. Anatomie, physiologie et pathologies du système visuel (SV)		3
AA. Anatomie et physiologie du SV	9	
AA. Pathologies du SV	6	
AA. Anatomie et physiologie du système nerveux visuel et ses troubles	3	
UE. Conséquences et compensations sur la vision		1
AA. Conséquences fonctionnelles visuelles et compensation du handicap visuel en orthoptie	9	
AA. Basse vision : outils optiques et électroniques	3	
UE. Conséquences et compensations psychomotrices de la déficience visuelle		1
AA. Impact de la déficience visuelle au niveau psychomoteur et des modalités sensorielles compensatoires	3	
AA. Modalités de suppléance du handicap par la psychomotricité et les sens compensatoires	3	
UE. Conséquences et compensations psychologiques de la déficience visuelle		2
AA. Répercussions psychoaffectives, psychosociales et cognitives de la déficience visuelle	6	
AA. Accompagnement psychologique et compensations cognitives de la déficience visuelle	3	

UE. Conséquences et compensations de la déficience visuelle dans la vie quotidienne		3
AA. Soutien aux activités de la vie quotidienne chez l'enfant et l'adulte	6	
AA. Mobilité et technique de guide	3	
AA. Le chien guide pour les enfants et adultes	3	
AA. Nouvelles technologies et apport des outils connectés	3	
UE. Cadre légal relatif à la déficience visuelle		2
AA. Normes et législations	6	
AA. Paysage institutionnel et réseaux d'aide	3	
UE. Inclusion des personnes avec déficience visuelle		3
AA. Littératie et accessibilité des contenus	3	
AA. Accessibilité des infrastructures	3	
AA. Inclusion scolaire	3	
AA. Inclusion professionnelle	3	
AA. Inclusion sociétale (communauté, culture, loisirs, sport,...)	6	
AA. L'inclusion dans une perspective holistique	3	
UE. Complément de formation pratique		5
AA. Stage : 4 journées d'accompagnement de professionnels actifs auprès de personnes aveugles ou malvoyantes	24	
AA. Symposium "Amis des Aveugles et des Malvoyants"	5	
UE. Evaluation intégrée		5
AA. Evaluation intégrée	30	
Durée totale approximative (évaluation intégrée non incluse)	123	25
Total périodes de 3h	68	